



LA CHASSE AUX TALENTS EST OUVERTE !

QUI SERONT LES NOUVEAUX TALENTS BGE DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE ?

Artisans et dirigeants de start-up. Chefs d'entreprise solo ou en coopérative. Jeunes pousses et serial entrepreneurs. Citadins et ruraux... Quel que soit leur profil, les candidats au concours Talents BGE de la création d'entreprise ont jusqu'au 30 avril 2017 pour s'inscrire, sous réserve d'avoir créé leur société récemment et d'avoir été accompagnés par un organisme d'aide à la création d'entreprise.

Chaque année, plus de 1500 entrepreneurs de toute la France entrent dans la course pour recevoir le premier prix. Ils seront 100 chefs d'entreprise primés lors de la phase régionale en septembre. Parmi eux, 10 recevront un prix

national au **Ministère de l'Economie et des Finances**, en novembre.

Premier concours de la création d'entreprise, le concours Talents BGE a permis, depuis son lancement, à plus de 1500 chefs d'entreprise d'obtenir un prix moyen de 4000 euros, de bénéficier d'une campagne de communication d'envergure nationale, d'obtenir un label de qualité face à des partenaires financiers potentiels et de s'exercer au pitch face à des jurys composés de personnalités qualifiées.

Qu'on se le dise : la chasse aux talents est à nouveau ouverte !

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Avoir créé son entreprise entre le 1er janvier 2016 et le 31 mars 2017. Exception faite pour la catégorie Développement, ouverte à des entreprises de plus de 3 ans et la catégorie Jeune Pousse pour les entreprises de moins de 6 mois.
- Les candidats doivent avoir été accompagnés par un organisme d'aide à la création d'entreprise : BGE, Adie, CCI, Réseau Entreprendre, Initiative France, France Active...
- Huit catégories sont proposées à l'inscription : Innovation, Artisanat, Commerce, Dynamiques rurales, Economie Sociale et Solidaire, Services, Jeune Pousse, Développement. Deux prix transversaux sont attribués lors de la phase nationale : le Prix de l'Encouragement et le Prix de l'Audace.

CALENDRIER DU CONCOURS 2017

Jusqu'au 30 avril : inscriptions
sur www.concours-talents.com

Juin-Septembre : jurys régionaux
et remises des prix régionaux

Octobre : présélection nationale

Novembre : jurys nationaux
et remise des prix nationaux



 **L'accompagnement comme solution de croissance**
« Le concours Talents de la création d'entreprise organisé par BGE donne l'occasion de voir les TPE comme des acteurs du développement économique et de montrer leur réalité, leur diversité et leur richesse. C'est également l'occasion de poser la question des conditions de leur développement et des leviers de leur réussite. Les TPE ont d'énormes potentiels, notamment en termes d'emploi. Il est essentiel de pouvoir les accompagner pour le révéler. »

JEAN-LUC VERGNE,
Président de BGE

Jean-Luc Vergne a été Directeur des Ressources Humaines de quelques-unes des plus grandes entreprises françaises : le groupe SANOFI, le groupe Elf Aquitaine (devenu Total), le groupe PSA Peugeot Citroën, le groupe BPCE. Il préside BGE depuis 2015.

CONTACT PRESSE - AGENCE ECONOVIA

CLÉMENCE HENDERYCKX
clemence.henderyckx@econovia.fr - 01 43 94 73 47

DÉBORAH ZEITOUN
deborah.zeitoun@econovia.fr

A PROPOS DE BGE **WWW.BGE.ASSO.FR**

Créé en 1979, BGE est un réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise.

- **Avec un fort ancrage territorial**, le réseau BGE compte aujourd'hui 550 lieux d'accueil déployés sur l'ensemble du territoire français, y compris les DOM, qu'animent 950 conseillers-salariés.
- **Ecole de l'entrepreneuriat**, BGE transmet les savoir-faire et savoir-être entrepreneuriaux. Depuis sa création, BGE a accompagné la création et la reprise de plus de 300 000 entreprises.
- **Pour le développement des TPE**, BGE insère les entrepreneurs dans des stratégies de réseau, notamment grâce à ses outils numériques comme Mon bureau virtuel et le BGE Club. Chaque année, 28 000 entreprises sont ainsi accompagnées par BGE dans leur développement.



https://twitter.com/Reseau_BGE



<https://www.facebook.com/Reseau.BGE/>

DES PARTENAIRES DE CHOC

Les partenaires du concours Talents BGE de la création d'entreprise organisé par BGE sont : le Ministère de l'Economie et des Finances, la Direction Générale des Entreprises, l'Agence France Entrepreneur, la Caisse des Dépôts, l'Agefiph, le Crédit Mutuel, Bpifrance, La RAM, le Crédit Agricole, le groupe Arthur Hunt, NRJ Active.
